

COMMUNAUTE DE COMMUNES

VAL DE GRAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

1. RAPPORT DE PRESENTATION

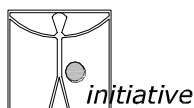
1.2. Tome socio-économique

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

P i è c e n ° 1.2.

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire :
26.01.2012
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement



Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
CADRAGE TERRITORIAL	4
CHAPITRE I : ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE	7
1. DEMOGRAPHIE	8
1.1. Evolution globale.....	8
1.2. Composantes évolutives.....	10
1.3. Ménages	11
1.4. Structure socio-démographique.....	13
1.5. Essai prospectif.....	15
1.6. Recommandations	16
2. LOGEMENT	17
2.1. Evolution du parc de logements.....	17
2.2. Structure du parc des logements en 2006	22
2.3. Mobilité résidentielle	26
2.4. Construction de nouveaux logements	27
2.6. Recommandations	31
3. ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOI	32
3.1. Activité de la population et emploi	32
3.2. Tissu d'entreprises et évolution	33
3.3. Construction neuve à vocation autre qu'habitat.....	36
3.4. Fonctions économiques territoriales	39
3.5. Besoins fonciers tendanciels à 15 ans	48
3.6. Tourisme et loisirs	49
3.7. Agriculture	52
3.8. Recommandations	57
4. EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS	58
4.1. Offre urbaine	58
4.2. Offre rurale.....	65
4.3. Réseaux et divers	69
4.4. Recommandations	76
5. TRANSPORTS ET MOBILITE.....	77
5.1. Equipement automobile des ménages	77
5.2. Voirie structurante.....	78
5.3. Accidentologie.....	83
5.4. Projet de contournement de l'agglomération	85
5.5. Transports collectifs	86
5.6. Stationnement.....	87
5.7. Liaisons douces	88
5.8. Recommandations	95

CHAPITRE II : ANALYSE URBAINE	97
6. PATRIMOINE ARCHITECTURAL, VEGETAL ET ARCHEOLOGIQUE.....	98
6.1. Quelques éléments d'histoire.....	98
6.2. Patrimoine bâti	102
6.3. Patrimoine végétal	107
6.4. ZPPAUP	111
6.5. Patrimoine archéologique	113
6.6. Recommandations	115
7. MORPHOLOGIE URBAINE ET PAYSAGE	116
7.1. Entrées de ville	116
7.2. Morphologie urbaine	123
7.3. Consommation d'espace	129
7.4. Recommandations	130
8. QUELQUES ELEMENTS RELATIFS A L'ARCHITECTURE	131
8.1. Bâti ancien	131
8.2. Bâti récent.....	141
8.3. Recommandations	145
9. BESOINS ET POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	146
9.1. Au niveau de l'agglomération urbaine.....	146
9.2. Au niveau des villages	153
9.3. Recommandations	155
10. BILAN DES DOCUMENTS D'URBANISME ACTUELS ET PROSPECTIVE FONCIERE	156
10.1. Rappels historiques	156
10.2. Potentiel d'urbanisation à vocation principale d'habitat	156
10.3. Potentiel d'urbanisation à vocation autre qu'habitat	163
11. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE ET PROJETS D'INTERET GENERAL	164

PREAMBULE

Le présent tome du rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme est complémentaire au tome 1. Il synthétise les éléments d'état des lieux - diagnostic (analyses préliminaires) du contexte socio-économique et urbain du périmètre du PLU, le tome 1 étant pour sa part centré sur le contexte environnemental.

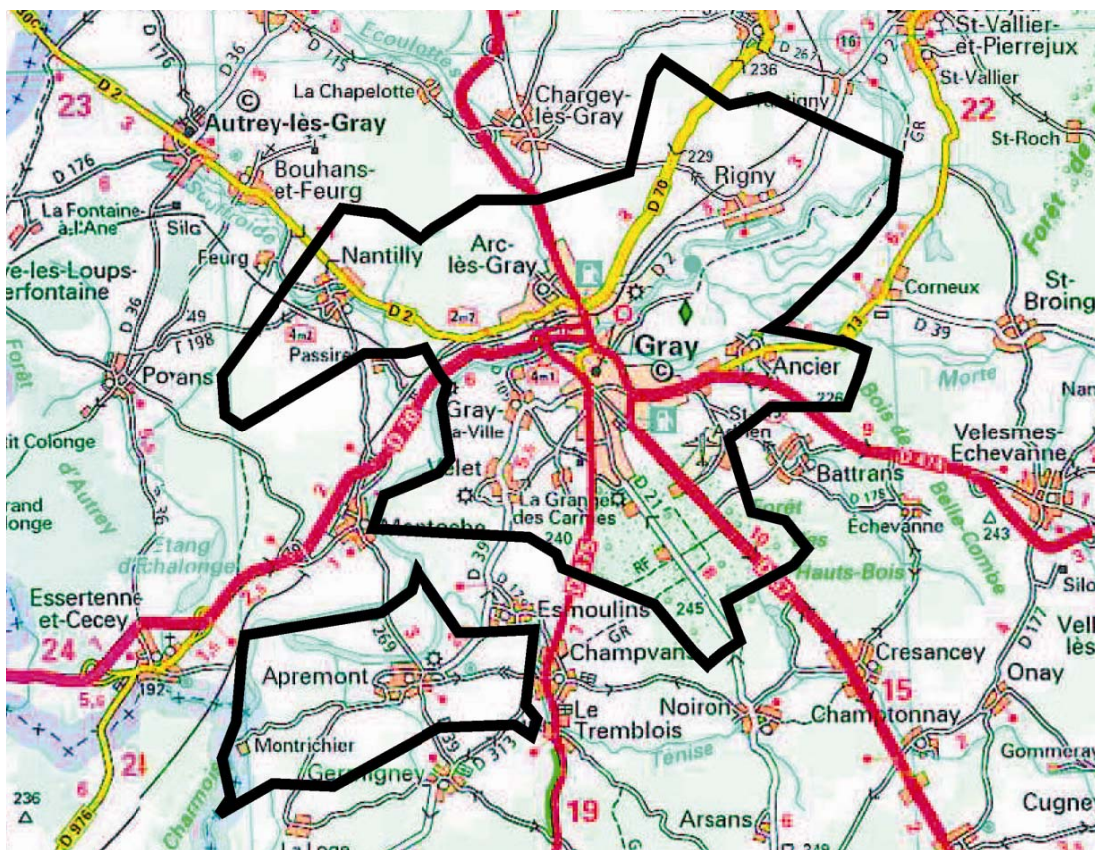
Ces éléments ont servi de base à la réflexion qui a abouti tout d'abord au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis au projet de PLU arrêté.

CADRAGE TERRITORIAL

Le périmètre d'études du PLU :

Le périmètre d'études du PLU communautaire intègre 8 communes de la Communauté de Communes Val de Gray (CCVG), dont 7 limitrophes, soit par ordre décroissant de population :

- Gray,
- Arc-lès-Gray,
- Gray la Ville,
- Rigny,
- Nantilly,
- Ancier,
- Velet,
- Apremont (non contiguë avec les autres communes du périmètre).

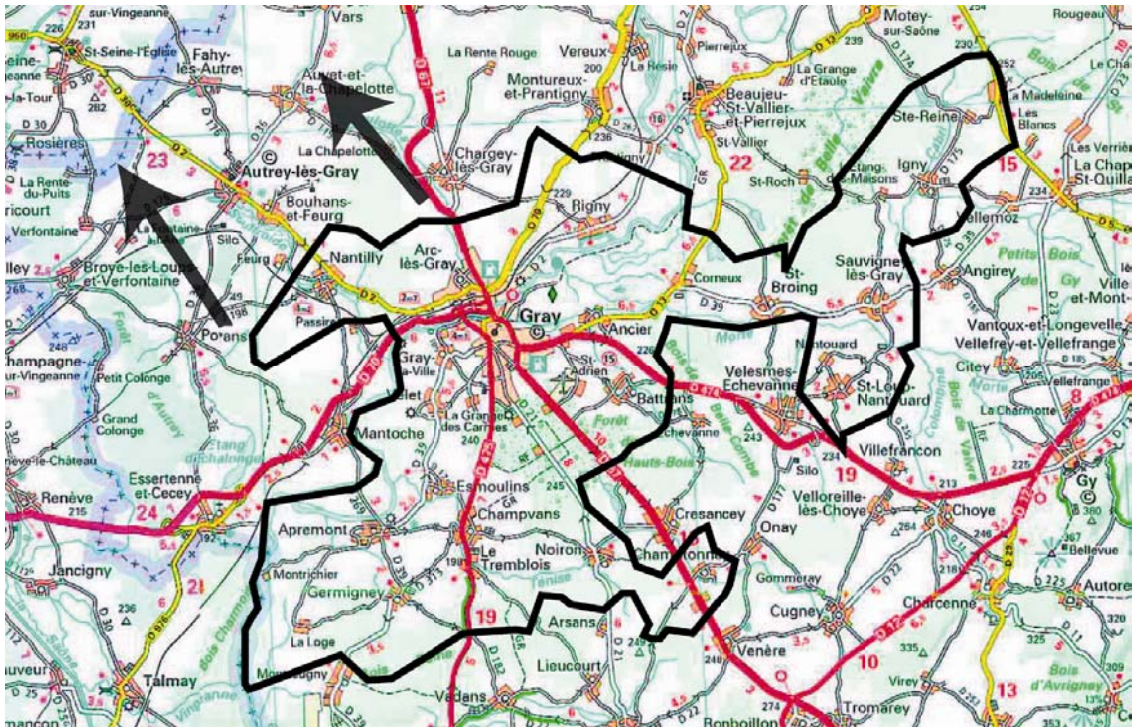


La Communauté de Communes Val de Gray :

La Communauté de Communes Val de Gray compte actuellement 20 communes pour une population d'environ 15 000 habitants.

A noter :

- qu'elle a récemment intégré 4 nouvelles communes : Battrans, Champtonnay et Noiron le 01/01/2010 et Saint-Broing le 01/01/2011,
- son évolution n'est pas achevée, puisque suite à la réforme territoriale (loi du 16 décembre 2010), la Communauté de Communes du Pays d'Autrey devrait fusionner avec la CCVG et les communes de Cresancey, Echevanne, Onay et Velesmes devraient rejoindre la nouvelle communauté.



L'organisation territoriale du graylois :

La carte ci-après délimite les différentes entités territoriales dont fait partie le périmètre d'étude du PLU, à savoir :

- L'Unité Urbaine de Gray :

Elle est composée de 6 communes du périmètre d'études, pour une population légale 2010 d'environ 10 700 habitants, soit 87,5% de la population des communes du PLU : Gray, Arc-lès-Gray, Gray la Ville, Ancier et Velet.

- L'Aire Urbaine de Gray :

Elle est composée de 32 communes, pour une population d'environ 18 500 habitants, relativement stable depuis 1990 et très liée à l'agglomération urbaine grayloise.

- Le Bassin de Vie de Gray :

Il est composé de 81 communes, pour une population d'environ 30 500 habitants. Par rapport à l'aire urbaine précitée, il étend le périmètre d'influence de la "ville centre" essentiellement au Nord / Nord-Ouest (Champlitte, Fontaine-Française (21)) et au Sud en direction de Pesmes.

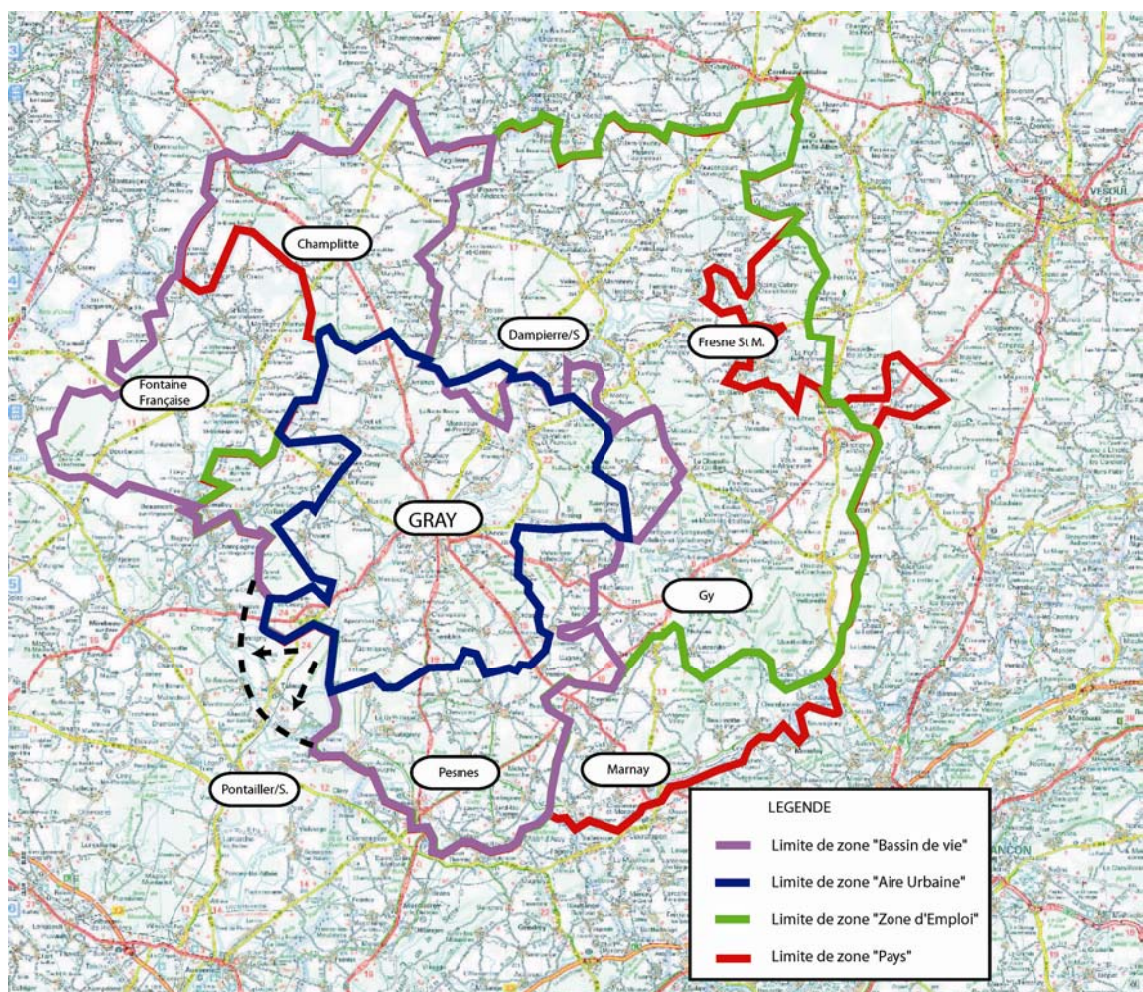
- La Zone d'Emploi de Gray (1990) :

Elle est composée de 128 communes, pour une population totale de l'ordre de 40 500 habitants. Il s'agit de la plus grande aire d'influence de l'agglomération grayloise avec le Pays (territoire de la planification). En effet, elle étend encore l'aire du Bassin de Vie précité à l'Est, sur les secteurs de Dampierre-sur-Salon, Fresnes, Gy et Marnay.

A noter que les zones d'emplois sont en cours de redéfinition en 2010, avec un bassin d'emplois graylois très significativement réduit sous l'influence des pôles périphériques, en particulier Vesoul et Besançon : 75 communes pour environ 30 000 habitants et une physionomie très similaire à celle du Bassin de Vie.

- Le Pays Graylois (pour mémoire) :

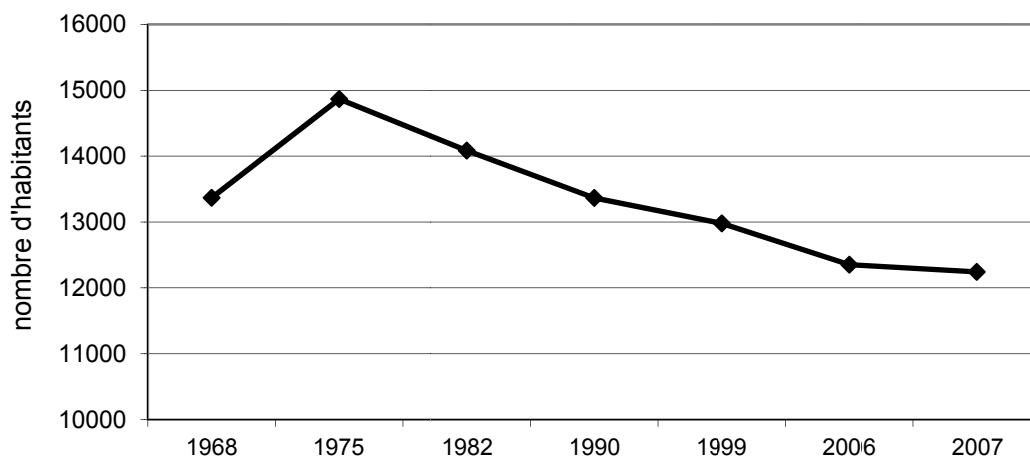
Il s'agit d'un territoire de planification du développement qui compte 141 communes pour une population de 44 100 habitants, similaire à celle de la zone d'emploi 1990.



CHAPITRE I : ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

1. DEMOGRAPHIE

1.1. Evolution globale



La population légale 2007 des 8 communes du Plan Local d'Urbanisme communautaire est de 12 243 habitants¹. Cette population représente près de 89% de la population de l'espace communautaire 2010 (13 792 habitants).

L'évolution démographique sur le long terme montre une forte et constante érosion démographique globale depuis les RGP de 1975 (soit tout au long des 30 dernières années), avec des taux de variation de population souvent de l'ordre de - 0,70%/l'an sur les différentes périodes intercensitaires. Seule la période 1990-1999 est soumise à une érosion moins marquée.

Cette évolution démographique traduit une situation beaucoup plus défavorable que celle de l'ensemble de l'aire urbaine de Gray et de la moyenne du département.

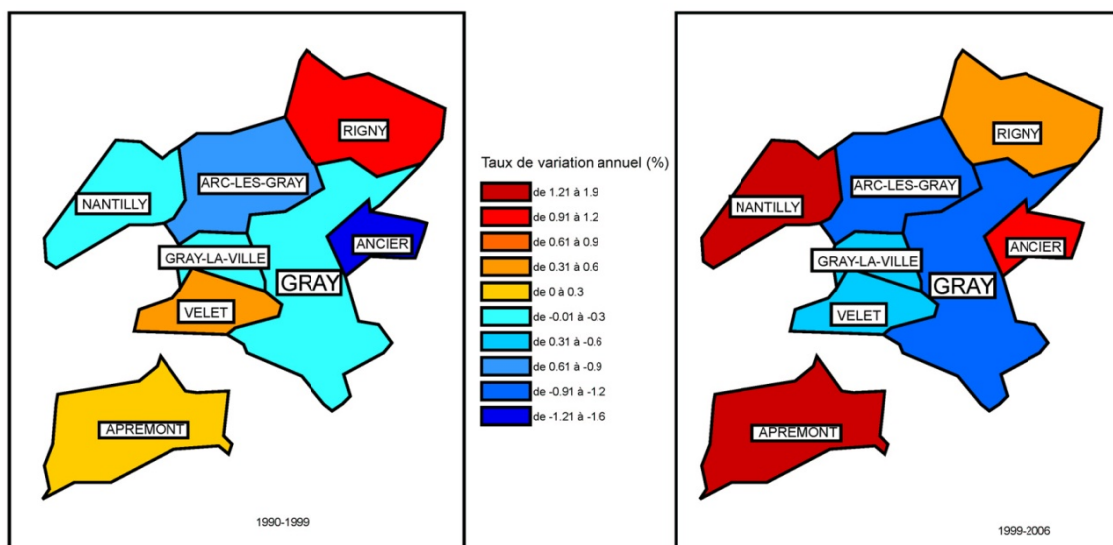
¹ : Population municipale.

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Population (hab.)	13 368	14 866	14 084	13 364	12 980	12 351
Variation absolue (hab.)	+ 1 498	- 782	- 720	- 384	- 629	
Taux annuel moyen de variation (%)	+ 1,53	- 0,76	- 0,65	- 0,32	- 0,72	
Aire Urbaine de Gray (%)	+ 1,10	- 0,30	- 0,40	- 0,10	- 0,10	
Référence département de Haute-Saône (%)	+ 0,52	+ 0,61	- 0,13	0	+ 0,38	

Lors de la dernière décennie (période intercensitaire 1999-2006/2007), la tendance à une forte érosion est confirmée dans les communes concernées par le PLU (-0,72% l'an), avec des écarts qui se creusent en leur défaveur, par rapport à l'ensemble de la Haute-Saône (+ 0,38% l'an) et l'Aire Urbaine Grayloise (- 0,10% l'an).

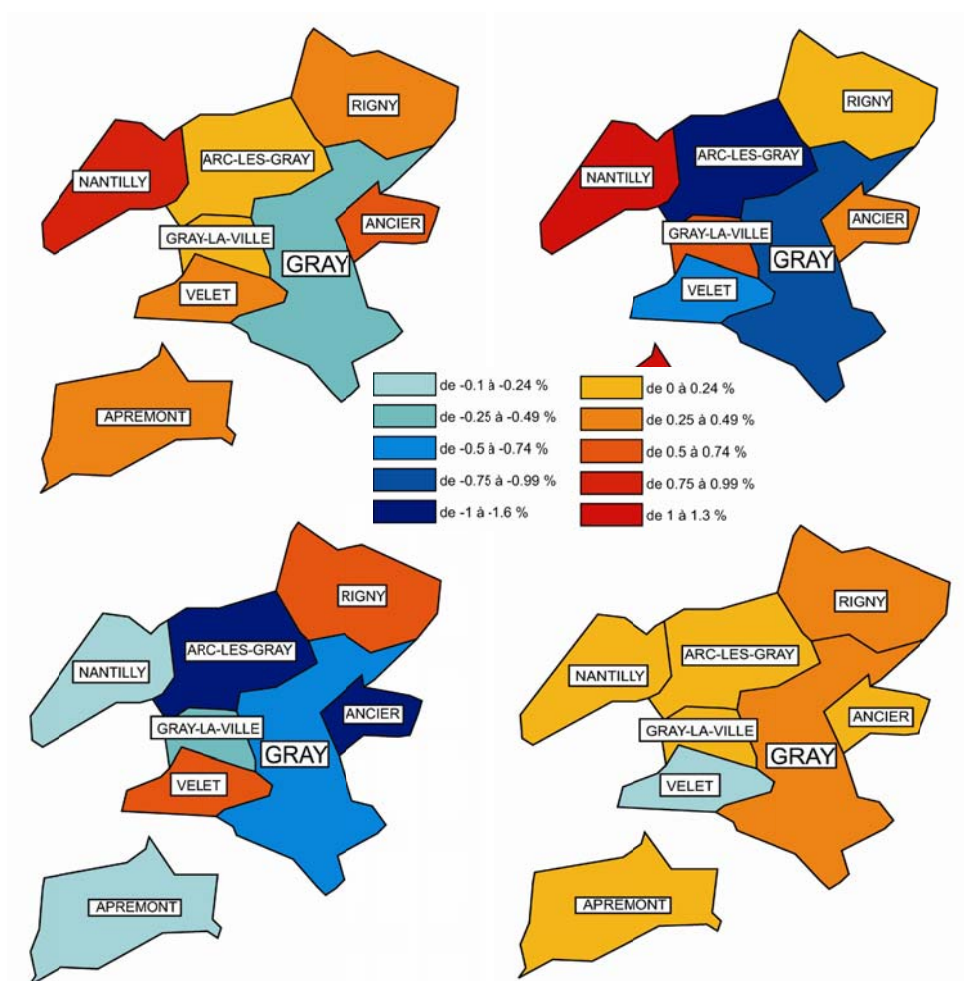
A noter le Taux annuel de variation 2006-2007 de - 0,87%.

Les cartes ci-dessous illustrent les variations territoriales sur les deux périodes intercensitaires les plus récentes :



1.2. Composantes évolutives

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2006
Taux moyen annuel de variation	1,53%	- 0,76%	- 0,65%	- 0,32%	- 0,72%
Taux moyen annuel de variation dû au mouvement naturel	1,15%	0,81%	0,42%	0,23%	- 0,01%
Taux moyen annuel de variation dû au mouvement migratoire	0,38%	- 1,57%	- 1,07%	- 0,55%	- 0,71%
Taux de natalité	22,0‰	18,3‰	14,5‰	13,5‰	ND
Taux de mortalité	10,6‰	10,2‰	10,3‰	11,2‰	ND



Des données précédentes, il

- un Taux annuel régression depuis l'intercensitaire 1990 due au mouvement
- un taux annuel de relativement fluctua

L'analyse sur le long ter
concernées par le PLU n
1975 est liée à un double |

- Un déficit migrato
soit la période inter
différentes périodes
100 personnes / an
- Un mouvement na
on est passé d'un é
équilibre presque p
2006.

Pour améliorer sa situati
enjeu :

- celui de l'attractivité
- celui de l'attractivité
mobilité.

1.3. Ménages

